

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 3 juin 2019, à la salle municipale de Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Sylvie Dugas
Cynthia Therrien-Samson
Rolande Duguay
Jean-Guy Bernard
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente.

CONSEILLER ABSENT : Steven Allain

123-06-2019 OUVERTURE DE LA SÉANCE
Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

124-06-2019 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

125-06-2019 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2019
Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 6 mai 2019 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal du 6 mai 2019.

126-06-2019 APPROBATION DES COMPTES À PAYER
Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes au total 52 546.79\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Buro Plus J.M. Arsenault	79.61 \$
Carquest New Richmond	46.07 \$
Constructions Scandinaves inc.	2 078.12 \$
La Coop Purdel	2 670.11 \$
Marc Cormier	40.00 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	393.06 \$ p
Martin Desbiens	125.00 \$
Distributions Leblanc	143.03 \$
Englobe Corp.	344.93 \$
Financière Banque Nationale	737.18 \$
Myriam Francoeur	75.19 \$
Christian Fugère, entrepreneur électricien	603.62 \$
Géo Mécanique Sport	202.53 \$
Les Huiles Desroches Inc	14.99 \$
Hydro-Québec	3 425.98 \$ p
Location Moreau inc.	80.48 \$

Ministre des Finances	331.28 \$ p	16 049.00 \$
M.J. Briere inc.		273.42 \$
MRC de Bonaventure		6 118.59 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		3 938.40 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		606.70 \$
Martin Poirier		78.18 \$
Vanessa Poirier Leblanc		25.58 \$
Gérard Porlier		300.50 \$
Purolator		5.43 \$
Quincaillerie Arsenault Enr		84.29 \$
Quincaillerie Robichaud Inc		12.63 \$
Regroupement gaspésien loisir municipal		47.04 \$
Cynthia Therrien-Samson		87.33 \$
Services de cartes Desjardins (interac)	36.14 \$ p	
Services informatiques Gilles Bujold		88.65 \$
Société canadienne du cancer	100.00 \$ p	
Soudure Caplan Inc		351.15 \$
Mathieu Tanguay		111.18 \$
Télécommunications de l'Est	76.06 \$ p	101.58 \$
Télus	737.79 \$ p	
Toyota Baie des chaleurs		197.76 \$
Transport Baie des Chaleurs		172.46 \$
Transport Cormier & Fils inc.		1 655.64 \$
Visa Desjardins	90.22 \$ p	
Ville de New Richmond		1 121.01 \$
Xerox Canada Ltée.	140.77 \$ p	146.01 \$
Remises gouvernementales		8 402.10 \$

.....

127-06-2019

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 25 123.79\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Avery Weigh-Tronix		1 063.52 \$
Bell mobilité	53.99 \$ p	
Campor Environnement		102.33 \$
Carquest New Richmond		944.18 \$
Certified Laboratories		285.94 \$
Chubb Edwards		580.05 \$
Confian		1 185.24 \$
Coop Purdel		116.67 \$
Dépanneur Le Duo Inc.		75.02 \$
Les Distributions Leblanc		519.37 \$
Englobe Corp.	520.27 \$ p	
Myriam Francoeur		8.60 \$
Les Huiles Desroches inc.		7 020.22 \$
Hydro-Québec	1 675.54 \$ p	
Imprimerie de la Baie des Chaleurs inc.		1 367.02 \$
Municipalité de St-Alphonse		500.00 \$
Navigue.com	59.73 \$ p	
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		444.72 \$
Quincaillerie Arsenault		610.39 \$
Quincaillerie Robichaud inc.		29.88 \$
Remises gouvernementales		9 024.63 \$

.....

28-06-2019	<u>POSTE ADJOINTE ADMINISTRATIVE</u> Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse est à la recherche d’une adjointe administrative ou d’un adjoint administratif par intérim pour le Lieu d’enfouissement technique pour un minimum de trois mois avec possibilité d’un prolongement jusqu’au retour du congé de maladie de l’adjointe administrative du LET. Veillez consulter l’offre d’emploi qui sera publiée sur le site internet de la municipalité et faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 21 juin 2019 à onze heures.
129-06-2019	<u>RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET</u> Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d’enfouissement technique.
130-06-2019	<u>ENGAGEMENT OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE</u> Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’engager pour la période estivale monsieur Stéphane Barriault comme opérateur de machinerie lourde et nous mandatons le maire à signer le contrat d’engagement.
131-06-2019	<u>ENGAGEMENT D’UN JOURNALIER – PROJET FAIR</u> Considérant qu’une offre d’emploi pour le poste de journalier ou journalière dans le cadre du programme Fonds d’aide aux initiatives régionales (FAIR) est présentement publiée ; Considérant que la période de l’emploi débutera le 17 juin 2019 ; Pour ces motifs: Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l’unanimité des conseillers présents de mandater le maire à procéder à l’embauche de cette personne et à signer le contrat d’engagement.
132-06-2019	<u>REFINANCEMENT D’UN EMPRUNT MONTANT 48 900\$</u> Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l’unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte la proposition de la Caisse populaire Desjardins de la Baie des Chaleurs pour le refinancement du règlement d’emprunt 195-99, 195-99-1 et 195-99-2 au montant de 48 900.00\$ échéant le 20 mai 2019, le taux fixe proposé est de 4.700 % l’an pour une période de 5 ans. La Municipalité de Saint-Alphonse autorise le maire, monsieur Gérard Porlier et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet à signer tous documents relatifs à ce refinancement.
133-06-2019	<u>GALA DES FINISSANTS – ÉCOLE DES QUATRE-VENTS</u> Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l’unanimité des conseillers présents de verser deux bourses de 125.00\$ chacune aux finissants 2018-2019 de l’École des Quatre-Vents de Bonaventure qui seront remises lors du Gala du 21 juin 2019 aux finissants de Saint-Alphonse par monsieur Steven Allain, maire suppléant.

134-06-2019	<u>RENOUVELLEMENT D'UN MANDAT À L'OMH</u> Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Yves Barriault est mandaté pour un nouveau mandat de trois ans représentant de la Municipalité de Saint-Alphonse au Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Alphonse.
135-06-2019	<u>FEUILLET PAROISSIAL COMMUN À CINQ PAROISSES</u> Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse renouvelle sa participation financière au feuillet paroissial commun pour les cinq paroisses suivantes : Saint-Alphonse, Caplan, Saint-Siméon, Bonaventure et Saint-Elzéar pour un coût de 275.00\$ à l'ordre de la Fabrique de Bonaventure, représentant un espace de publicité pour une année.
136-06-2019	<u>CENTRE COMMUNAUTAIRE – ROUTEUR SANS FIL</u> Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser Mathieu Tanguay, technicien des loisirs et vie communautaire à effectuer les démarches nécessaires afin qu'un routeur sans fil soit installé au centre communautaire, coût des dépenses 100.00\$.
137-06-2019	<u>CLUB DE SOCCER DE SAINT-ALPHONSE</u> Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière de 1 000\$ au Club de Soccer de Saint-Alphonse pour la tenue de l'événement Festival U6 le 21 juillet 2019 au terrain de soccer de Saint-Alphonse dans le cadre du programme Fonds de développement du territoire volet «Festivals et événements municipaux» 2019 et nous demandons le dépôt d'un rapport du résultat financier de l'activité.
138-06-2019	<u>DROITS ET RECOURS EN SANTÉ MENTALE GASPÉSIE – LES ÎLES</u> Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 25.00\$ à Droits et recours en santé mentale Gaspésie – Les Îles pour la campagne annuelle de financement pour l'année 2019-2010.
139-06-2019	<u>ACHAT DE TERRAIN LOT 5 522 639</u> Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents: 1- Que la Municipalité de Saint-Alphonse achète avec garantie légale, de Martin POIRIER, ouvrier sylvicole, résidant et domicilié au 94, rue Principale Est, Saint-Alphonse, (Québec), G0C 2V0, un terrain de figure triangulaire situé dans la municipalité de Saint-Alphonse, district de Bonaventure, connu et désigné comme étant le lot CINQ MILLIONS CINQ CENT VINGT-DEUX MILLE SIX CENT TRENTE-NEUF (5 522 639) du CADASTRE DU QUÉBEC, dans la circonscription foncière de Bonaventure 1, pour un prix de mille cinq cents dollars (1 500,00 \$), le prix de vente devant être payé à la signature de l'acte de vente à être reçu devant Me Langis BLAIS, notaire. 2- Faire toutes répartitions de taxes ou autres en date de la signature de l'acte de vente.

- 3- Et généralement, signer tous actes et documents nécessaires et faire tout ce que le représentant jugera utile et nécessaire et émettre des copies conformes des présentes résolutions.
- 4- Que le maire, monsieur Gérard Porlier et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet, soient et ils sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse tous actes et documents afin de donner suite à la présente résolution et à y insérer toutes clauses et conditions qu'ils jugeront nécessaires ou utiles.

.....

140-06-2019 LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT 313-2019

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public dès le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et qu'aucun changement n'a été apporté entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par la conseillère Rolande Duguay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le Règlement portant le numéro 313-2019 modifiant le règlement 309-2018 concernant les limites de vitesse des véhicules routiers sur les chemins, rues, routes et rangs de la Municipalité de Saint-Alphonse, lecture faite.

.....

141-06-2019 RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS RAPPORT FINANCIER

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 et il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce rapport soit publié dans le journal Belquois et sur le site internet.

.....

142-06-2019 VENTE D'UN 45 USAGÉ POUR PIÈCES

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Alphonse demande des soumissions publiques pour la vente d'un 45 usagé pour pièces.

Le prix de base sera de 200\$.

Dans le cadre du présent appel d'offres, la personne responsable est monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal (418 388-5214 ou voirie.sta@globettrotter.net).

Si vous désirez effectuer une vérification visuelle du 45 usagé, il sera disponible en tout temps au garage municipal.

Les soumissions devront être remises dans une enveloppe scellée et portant la mention «Soumission 45 usagé» au plus tard le jeudi 27 juin 2019 à 14 heures au bureau municipal à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Alphonse
127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

Les soumissions pourront être déposées de 9 h à 12 h et de 13 h à 16h, du lundi au vendredi inclusivement.

La municipalité ne fournit pas de formulaire de soumission, pour être conforme vous devez nous faire parvenir les informations suivantes: votre nom, adresse, téléphone, le prix offert, date, le tout inscrit lisiblement et votre signature et une résolution du conseil d'administration autorisant le dépôt de la soumission s'il y a lieu.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure de la clôture de la réception des soumissions.

La Municipalité de Saint-Alphonse ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune autre des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

.....

143-06-2019

ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA GASPÉSIE
Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler notre adhésion 2019 – 2020 à l'Association forestière de la Gaspésie, coût 75.00\$.

.....

144-06-2019

CLÔTURE
Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 heures 30.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....